
Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse du comité de surveillance et de l'agent national du district de Tonnerre (Yonne) qui rendent compte de la fête de la Raison célébrée dans cette commune et du trait de civisme d'un de ses citoyens, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse du comité de surveillance et de l'agent national du district de Tonnerre (Yonne) qui rendent compte de la fête de la Raison célébrée dans cette commune et du trait de civisme d'un de ses citoyens, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 76;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28924_t1_0076_0000_5

Fichier pdf généré le 30/01/2023

« de reconnaissance ne peut que prouver aux défenseurs de nos droits, combien les mêmes mains qui l'ont fait voudroient se rapprocher d'eux pour panser leurs blessures. » S. et F. »

DARTIGOEYTE.

36

Les membres du comité de surveillance et l'agent national du district de Tonnerre, département de l'Yonne, rendent compte de la solennité avec laquelle on a célébré dans cette commune la fête de la raison. La cérémonie a été troublée par un événement cruel : le citoyen Tillent, maréchal à Tonnerre et père d'une famille nombreuse, a reçu dans la figure un coup de pied de cheval qui lui a arraché un œil : revenu à lui et baigné dans son sang, il a réuni le peu de forces qui lui restoient, pour crier *Vive la République !*

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

[Tonnerre, 11 vent. II. Le C. rév. à la Conv.] (2).

« Citoyens représentans,

Nous vous apprenons avec la plus grande satisfaction que notre commune est à la hauteur de la Révolution, qu'elle vient de célébrer la fête de la Raison dans le temple qu'elle s'est choisi dans la ci-devant église de Notre-Dame, où nous avons substitué le langage de la vérité au lieu et place de celui de la fourberie, du charlatanisme. C'est pour la première fois que cette chaire a retenti au milieu de son temple, des discours du plus pur patriotisme, qui ont été prononcés par les autorités constituées, par des membres de la Société populaire et par des hymnes à la liberté qui étoient chantés par de jeunes citoyennes et citoyens, suivis d'une musique qui retentissoit jusque dans nos cœurs, et celui de la déesse de la Liberté. Cette cérémonie annonçoit le plus pur républicanisme par sa simplicité et son accord ; un seul événement a troublé pour un instant l'âme des patriotes ; un de ses plus zélés, qui remplissait à cette cérémonie, les fonctions de commissaire, reçut un coup de pied de cheval sur l'œil qui le terrassa sur-le-champ, en lui enfonçant une partie de la figure. A peine revenu de son évanouissement, quoique perdant tout son sang et souffrant horriblement, il cria de toutes ses forces : *Vive la République*. Ce sans-culotte père de famille, nommé Tillens, maréchal à Tonnerre, reçut à l'instant tous les secours dus par l'humanité et peut être sûr qu'il ne sera pas abandonné de la Société populaire, dont il est membre. Si la Convention trouve ce trait capable d'être mis au rang des belles actions, nous la prions de le faire insérer au bulletin. Nous vous saluons fraternellement. »

ROQUIER, COLLARD, ROUSSELET, SENNARD, GORMAUD, JAME, BRIENNE (présid.), LAPRE (secrét.), PAUSSÉ.

(1) P.V., XXXIV, 389. Bⁱⁿ, 15 germ. (suppl^t).

(2) D XXXVIII, III, 56, p. 1.

[Tonnerre, 11 vent. II. L'ag' nat., à la Conv.] (1).

« Citoyens représentans,

Depuis l'époque glorieuse où, du sommet de la Montagne sainte, vous avez fait entendre à la France entière, le tocsin de la philosophie et de la liberté, contre le fanatisme et la tyrannie, la raison a fait sur le sol de la République de rapides conquêtes. Un grand nombre de communes républicaines l'ont recueillie avec transport.

Hier cette bienfaitrice du monde a aussi fixé parmi nous son invariable empire. Elle a régénéré le chef-lieu de ce district. Elle a rempli de sa présence auguste le temple qui lui a été consacré. Fidèle et constante amie de la Révolution, la Société des sans-culottes montagnards tonnerrois a sonné la charge qui a préludé cette victoire mémorable. C'est elle qui a fait les frais et ordonné la cérémonie de cette fête solennelle.

A midy tous les membres de lad. Société, avec les autorités constituées étoient réunis dans son sein. La gendarmerie à cheval, deux pièces de canons et les artilleurs ont ouvert la marche ; ce cortège représentoit la force, la puissance, les victoires d'une peuple libre. Une charrue, des moissonneurs, des gerbes étoient le symbole de sa fécondité, de ses richesses. Celui de sa gaieté, de son bonheur étoit à la suite. Il étoit figuré par des tambours et instrumens, qui faisaient tour à tour retentir les airs de sons tantôt bruyants et guerriers, tantôt mélodieux, formoient un contraste heureux avec les voix républicaines des deux sexes. Suivoient les autorités constituées, ainsi que les bustes des grands hommes, dont les lumières et le courage leur servent de modèle.

Une jeune fille belle et vertueuse, représentant la liberté, étoit montée sur un char, traîné par quatre chevaux superbes, couverts des décorations et couleurs adoptées du peuple français. Après elle, marchoit la Société populaire. A sa tête étoit sa bannière fanaticide. La déesse chérie y est peinte, foulant aux pieds des signes féodaux et religieux, attributs du despotisme et de l'erreur.

Ce cortège, parti du lieu où la Société tient ses séances, après avoir parcouru différentes rues, s'est rendu dans le Temple de la Raison. Là des orateurs républicains, par leur mâle et persuasive éloquence ont développé au peuple de Tonnerre, les ruses du fanatisme, appui constant de la tyrannie. Ils lui ont appris à secouer son joug humiliant, à devenir dignes enfans de la liberté. Des couplets analogues aux circonstances occupoient l'espace de tems qui s'écouloit entre chaque discours et toujours les voûtes sacrées retentissoient de ces cris mille fois répétés avec transports : *Vive la Montagne, vive la République une et indivisible*.

Au milieu de cette joie universelle, un cri douloureux s'est fait entendre ; un brave sans-culotte indigent, chargé de famille, y a reçu un coup de pied de cheval, qui l'a blessé assez grièvement à la tête pour l'exposer à perdre un œil. Sur la motion du bienfaisant officier de santé, qui s'est hâté de panser sa plaie, une

(1) D XXXVIII, III, 56, p. 2.